



Vous souhaitez participer au renouvellement de la sonorisation De l'église de Ste Cécile les Vignes



Si vous êtes imposable
vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66%
du montant de votre don,
dans la limite de 20 % de votre revenu imposable

Après déduction fiscale

Si vous donnez		Votre don coûtera
30 €	➔	10,20 €
50 €	➔	17 €
100 €	➔	34 €
200 €	➔	68 €

Comment donner ?

**Don en espèce ou par chèque à l'ordre de :
"AD secteur Sainte Cécile les Vignes"**

**Accompagné du coupon-réponse
mis à disposition à l'entrée de la chapelle ou de l'église**

**A déposer sous enveloppe marquée "SONO"
dans la corbeille d'une quête lors d'une messe
ou**

**Envoyé ou déposé à l'adresse suivante :
presbytère, 1 avenue Kimmerling, 84290 Sainte-Cécile les Vignes**



un reçu fiscal vous sera adressé



Merci pour votre soutien et votre contribution à la beauté de nos assemblées